

"Syndicat d'éleveurs et utilisateurs "LE TRAIT CHARENTAIS"

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration Du 13 février 2014 à Villognon

Excusés : Edouard Levesques ; Aimé Bombard ; Jacky Ducourtieux ; Jean Philippe Rama ; Francis Flaud ; Dany Charpentier.

Election du bureau du syndicat pour l'année 2014:

Président : André Gerbaud

Vice président : Edouard Levesques et Sébastien Marciquet

Trésorier : Christian Nawrocki

Trésorier adjoint : Aimé Bombard

Secrétaire : Pierre Ditlecadet

Secrétaire adjoint : Didier Bernard

Membres du conseil : Catherine Vezzosi ; Jacky Ducourtieux ; Hubert Fourgeau ; Hubert Gazengel ; Jonathan Marciquet ; Michel Marciquet ; Dominique Pougeard ; Jean Philippe Rama.

Le bureau a été élu avec une abstention pour le vote du président par les membres du conseil d'administration.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec le conseil d'administration.

Liste du tiers sortant en 2015 : André Gerbaud ; Edouard Levesques ; Aimé Bombard ; Hubert Fourgeaud ; Jean Philippe Rama.

Liste du tiers sortant en 2016 : Sébastien Marciquet ; Christian Nawrocki ; Pierre Ditlecadet ; Didier Bernard ; Jonathan Marciquet.

Liste du tiers sortant en 2017 : Catherine Vezzosi ; Jacky Ducourtieux ; Hubert Gazengel ; Dominique Pougeard ; Michel Marciquet

Election du bureau de l'association pour l'année 2014:

Président : Pierre Ditlecadet

Vice président : Francis Flaud ; Jonathan Marciquet

Trésorier : Claude Caillaud

Trésorier adjoint : Aimé Bombard

Secrétaire : Sébastien Marciquet

Secrétaire adjoint : Sophie Blanchard

Membres du conseil : Sébastien Schaeffer ; Jacky Ducourtieux ; Dany Charpentier ; Dominique Pougeard ; Jean-Philippe Rama ; Catherine Vezzosi.

Le bureau a été élu avec une abstention pour le vote du président par les membres du conseil d'administration.

Le vote s'est déroulé à main levée en accord avec le conseil d'administration.

Liste du tiers sortant en 2015 : Claude Caillaud ; Jean Philippe Rama ; Jonathan Marciquet ; Catherine Vezzosi.

Liste du tiers sortant en 2016 : Pierre Ditlecadet ; Aimé Bombard ; Dany Charpentier ; Jacky Ducourtieux ; Sophie Blanchard.

Liste du tiers sortant en 2017 : Sébastien Schaeffer ; Sébastien Marciquet ; Francis Flaud ; Dominique Pougeard.

Cotisations :

Le prix de la cotisation reste à **20 €** pour l'année 2014.

Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, la cotisation est à régler à Christian Nawrocky : **Rue des Murets-Orlut 16200 Mérignac. Tel : 05.45.90.96.54 ou.**

Nous avons déjà 69 adhérents (jour de l'assemblée) pour cette année 2014.

Représentants au trait Poitou-Charentes :

Didier Bernard ; Hubert Fourgeaud ; André Gerbaud et Pierre Ditlecadet.

Représentants au bureau du cheval :

Catherine Vezzosi et Pierre Ditlecadet

Rappel des aides pour l'année 2014:

Une prime de **40 euros** par éleveur (et non par animal) sera allouée aux adhérents mandatés par le trait Charentais pour animer une manifestation non rémunérée.

1) Prime à l'achat d'animaux : montant 80 €.

Conditions d'attribution de la prime :

- Etre à jour de la cotisation au **30 avril 2014.**
- S'engager à garder l'animal **au moins deux ans.**
- l'achat doit être fait après la date d'adhésion pour les nouveaux adhérents.

L'attribution de la prime concerne :

- Les pouliches et les étalons âgés de trois ans maximum
- Les ânes (approuvés pour la monte) et les ânesses de race Française reconnue.
- Les poulinières âgées au maximum de huit ans. Prime versée à la naissance du 1^o produit chez le nouveau propriétaire.

Tous ces animaux doivent être de race pure (inscrits au stud-book).

Les jeunes chevaux entiers achetés en vue d'être approuvés seront concernés, mais la prime ne sera versée qu'après leur approbation.

La prime sera versée sur présentation d'un justificatif de propriété, de la fiche d'identité de la bête et d'une facture correspondant à l'animal concerné.

Maximum deux primes par an et par éleveur.

2) Aide à la pose de puce électronique :

<< Deux puces maximum pour un montant de 80 € maximum pour l'année et par éleveur >>

Conditions d'attribution de la prime :

Etre à jour de la cotisation à la fin **avril 2014**.

Remboursement sur présentation de facture acquittée.

Sur la facture délivrée soit par un vétérinaire, soit par un agent des Haras, il devra être précisé s'il s'agit d'un cheval **de trait, d'un âne ou d'un mulet**.

3) Concours de modèles et allures :

Pour les concours de modèles et allures, une prime de **30 €** sera attribuée uniquement aux adhérents du trait charentais à jour de leur cotisation au **30 avril 2014** pour la présentation de pouliches jusqu'à **cinq ans** de race pure, les juments suitées de race pure et les mâles de race pure jusqu'à **cinq ans**.

Cette mesure est renouvelée pour un an seulement.

Contactez Christian NAWROCKI pour les aides Tel : ou au 05.45.90.96.54.

Utilisation du travail : Chaque adhérent peut utiliser le travail pour le parage ou le ferrage de ses chevaux. Le coût d'utilisation du travail est de 3 €. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à André GERBAUD..... **Tel : 05.45.31.00.53.**

Vermifuges :

Fourniture de vermifuges toute l'année.

Responsable : **Jacky Ducourtieux Tel : 06.82.02.62.07**

Les adhérents qui paieront leur cotisation après la fin avril 2014, ne pourront bénéficier que de la location du travail et des vermifuges. Les différentes primes leur seront refusées.

Sur chaque manifestation rémunérée, le trésorier retiendra 5% au profit du syndicat ou de l'association.

Manifestations à venir :

Le samedi 12 avril 2014 à Chabanais : Festival limousin à Chabanais. (6 chevaux en présentation)

Le samedi 19 avril 2014 à Chabanais : Festival laitier à Chabanais. (6 chevaux en présentation)

Le dimanche 27 avril 2014 : animation en partenariat avec les attelages de La Rochefoucauld (ballade en calèche pour le public dans une ferme).

Le samedi 10 et le dimanche 11 mai au haras de Saintes : Concours d'utilisation pour âne, mulets et chevaux.

Du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2014: Foire exposition de Ruffec. Animation pendant les quatre jours (carrousel en musique, traction, présentation de chevaux, défilé de calèches, etc

Le samedi 31 mai 2014 à Confolens : Concours mulassier.

Le dimanche 6 juillet 2014 : Fête des Traits 33 (Prévoir des attelages)

Le dimanche 20 juillet à Marsac (16570): Trait Festif

Le dimanche 27 juillet 2014 à Luxé : animation sur le champ de course

Le samedi 2 août 2014 à Romagne : Concours régional de modèles et allures.

Le dimanche 10 août 2014 à Villefagnan : Concours de labour du Grave.

Le samedi 23 août 2014 à Confolens: Présentation de chevaux de trait pour la saint Barthélémy.

Le dimanche 24 août 2014 : Concours régional de modèle et allure avec animations diverses.

Le samedi et le dimanche 30 et 31 août 2014 à Dampierre/Boutonne : Concours national mulassier

Du vendredi 5 au dimanche 7 septembre 2014 : Foire de Barbezieux.

Le dimanche 14 septembre 2014 à Mons (16140): Concours SHF organisé par Trait 17

Le samedi 18 octobre 2014 à Villognon : diner dansant du Trait Charentais

Questions diverses :

La somme de 400 euros demandée pour une prestation du carrousel sera désormais de **500 euros**.

Une indemnité de **400 euros** sera versée à Sébastien Marciquet pour l'aider à participer au salon de l'agriculture à Paris. (Il doit se mettre en congés sans solde pour pouvoir y participer).

Foire de Barbezieux : Le Trait Charentais fera une proposition aux organisateurs de la foire. Il leur sera demandé 500 euros pour la participation du carrousel et 300 euros pour la participation de quatre chevaux dans une démonstration de traction. (Total 800euros)

Si vous avez des annonces à faire passer (vente de chevaux de trait, matériel à traction animale ou autre, téléphonez à Pierre Ditlecadet au **05.45.65.76.47 ou au 06.77.91.83.58**

Rappel des règles de sécurité :

Il est impératif de déplacer les chevaux en bride et non en licol pour mieux les maîtriser surtout en présence de public.

Pour les balades en calèche dans les manifestations, nous rappelons que deux personnes par attelage (un meneur et un groom) sont indispensables.

L'EARL du bat-Poitou à Taizé-Aizie (16700) propose des étalons pour les saillies de l'année 2014.

Un étalon Breton ; Un étalon Poitevin Mulassier ; des baudets pour la production de mules ainsi que pour les ânesses de race pure.

Les échographies, le parage de pieds ainsi que le transport sont assurés à la demande du client.

Les juments peuvent être prises en pension le temps des saillies.

La prise en charge des poulinages peut être assurée

Pour tous renseignements sur les tarifs ou autre, s'adresser à :

Didier Bernard au **06.75.23.59.35**

**La prochaine réunion du conseil aura lieu
le 18 avril 2014 à 20h45
à la salle des fêtes de Villognon**